

Conseillers en exercice :	27
Présents :	17
Pouvoirs :	8
Absents non représentés :	2

**DÉPARTEMENT
CALVADOS
ARRONDISSEMENT
CAEN
CANTON
TROARN**

Envoyé en préfecture le 08/10/2025
Reçu en préfecture le 08/10/2025
Publié le 08/10/2025
ID : 014-211407127-20250930-05CM2025039-DE



Date de convocation du CM 24/09/2025

**DÉLIBÉRATION
SÉANCE DU 30/09/2025**

05-CM-2025-039 – Suppression d'un poste de Brigadier-chef de la police municipale

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,
Vu le tableau des effectifs existant,
Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 12 septembre 2025,
Vu l'avis favorable de la commission Finances, Personnel et Administration générale du 18 septembre 2025,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de la collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, de supprimer et créer un emploi,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 25 voix, à l'unanimité,

Article 1 : **DÉCIDE** la suppression, à compter du 1^{er} octobre 2025, d'un poste de Brigadier-chef principal, titulaire, catégorie C, à temps complet.

Article 2 : **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout acte y afférent.

Article 3 : **DIT** que le Maire sera chargé de veiller à la bonne exécution de cette délibération.

Article 4 : Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Monsieur le Préfet,
- Monsieur le Comptable public.

Le Maire,

Christian LE BAS

